**PLAN LOCAL SANITAIRE PANDEMIE**

**ECOLE ELEMENTAIRE DE VALBERTRAND**

Le présent PLSP repose sur les 5 principes fondamentaux à la réouverture et au fonctionnement de l'école élémentaire Valbertrand :

→Application des gestes barrières

→ Le maintien de la distanciation

→La limitation du brassage des élèves

→Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

→La formation, l’information et la communication

Tout manquement à ces principes entraînera une réévaluation des éléments conditionnant la réouverture de l'établissement.

Les dispositions prises pour l’école reposent sur le protocole sanitaire réalisé par le Ministère de l’Education Nationale et sur la circulaire du 4 mai 2020 sur la réouverture des écoles et le plan départemental DSDEN83 en vigueur dans les écoles du Var.

**Les conditions sanitaires priment et l’ouverture des classes est soumise au respect du protocole sanitaire.**

**L'accueil des élèves est progressif, selon les principes nationaux.**

**Les élèves qui ne sont pas en présents sur site restent en lien avec leur école et suivent un enseignement à distance.**

**Avant l’arrivée à l’école**

Le protocole sanitaire national demande aux parents de prendre la température de leur enfant. Au-dessus de 37,8°C, les parents garderont leur enfant et fratrie à domicile. Ils devront en informer la direction d'école le jour-même.

La procédure relative à la gestion d’un cas suspect sera appliquée conformément au protocole sanitaire en vigueur. Dans ce cas, il sera demandé aux parents venir récupérer leur enfant sans attendre. Direction et enseignants se chargeront de rappeler aux parents de garder leur téléphone allumé à portée de mains lors des temps d’accueil de leur enfant à l'école.

**La Fréquentation**

* En dehors des enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise du covid-19 qui seront accueillis tous les jours, les enfants qui reviendront à l’école seront exclusivement les **CP et les CM2 et les élèves du dispositif Ulis**. Les groupes seront divisés en demi-groupe pour un effectif maximal de 15 élèves. Les groupes de CP et CM2 effectueront une alternance de deux jours consécutifs sur la semaine.

Lundi – Mardi : CP groupe 1 / CM2 Groupe 1 / Ulis / fratries de ces premiers groupes dans la mesure où leur accueil s'inscrit dans le cadre sanitaire en vigueur (effectif maximum de 15 enfants par groupe, espaces et personnels disponibles).

Jeudi-vendredi : CP groupe 2 / CM2 Groupe 2 / Ulis / fratries de ces deuxièmes groupes dans la mesure où leur accueil s'inscrit dans le cadre sanitaire en vigueur (effectif maximum de 15 enfants par groupe, espaces et personnels disponibles).

Les groupes classe sont remodelés.

* Les enfants qui resteront à la maison bénéficieront de l’école à la maison dans les mêmes conditions que précédemment. Une progression pédagogique similaire sera donnée aux enfants présents à l’école et ceux continuant l’école à distance. Les contenus d'enseignements seront présentés sur le site Internet de l'école.

**Accueil**

Les entrées et les sorties de classe se feront à des horaires échelonnés, fixes pour chaque niveau afin d’éviter le croisement et le brassage des enfants. Un marquage au sol au portail matérialisera les distances en cas d'attente. Pour limiter l'afflux aux abords de l'école, un seul adulte accompagnateur par enfant/fratrie sera conseillé.

* L’accueil se fera au portail par la directrice et l'enseignante assignée à ce groupe.
* Les échanges entre parents et enseignants se feront par mail : il n'y aura pas de discussions au portail afin de pouvoir mettre toute notre attention sur l'accueil et la sortie des enfants.

 Entrées :

|  |  |
| --- | --- |
| 8h20  |  Ulis + enfants de personnels prioritaires |
| 8h25  | CM2 + fratrie des élèves de CM2 |
| 8h30 | CP + fratrie des élèves de CP |

* Des plots dans la cour permettront aux élèves de se mettre en place et un marquage au sol à la bombe peinture matérialisera les distances. Une fois les élèves présents à leur point d'accueil, la maîtresse les récupérera, ils passeront se laver les mains dans les toilettes sous le porche et rentreront directement en classe,
* Pas d'accès interne à l'école autorisé aux parents.

 Sorties :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | petit portail  | Grand portail  |
| 16h30 | CP | CM2 |
| 16h35 | Prioritaires CE2 Ulis | Prioritaires CE1/CM1 |

**En classe**

* Les enfants rejoindront les salles de classe du rez de chaussée. Il est possible qu'ils ne retrouvent pas leur maîtresse car elle travaillera avec un autre niveau de classe ou fera la classe à distance.

Occupation des salles :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **CP** | **Prio Ce1/CM1** | **CM2** | **Prio CE2 Ulis** |
| Salle 1 (point d'eau) | Salle 2 | Salle 3 | Salle 5 (évacuation directement par la porte donnant sur la cour) |
| Toilettes porche | Toilettes porche | Toilettes cour | Toilettes cour |

* A leur arrivée en classe, chaque enfant s'installera directement à la place fixe qui lui aura été attribuée, respectant au minimum le mètre entre deux personnes physiques. Les enfants disposeront soit d’une table individuelle soit d’une grande table avec une place sur deux banalisée.
* Pour respecter les gestes barrières, les enfants seront informés et formés régulièrement aux gestes barrières et pourront jouer à distance.
* Les élèves devront venir avec tout leur matériel individuel marqué à leur nom.
* Les jeux collectifs et les échanges de jeux seront interdits, les coins bibliothèque, jeux seront fermés. Par contre, les jeux individuels, sans prêt ni échange, sont autorisés (figurines, coloriages...)
* Les différents projets annuels engagés au niveau de l'école sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.
* Le travail donné aux élèves présents sera le travail disponible sur le site internet de l'école. Dans un premier temps, les affiches seront expliquées aux enfants et le premier travail de la journée sera un débat sur la maladie et une activité pédagogique sur les gestes barrières.
* Chaque enfant devra se munir, ses jours de présence à l'école, d'une gourde et d'une boîte de mouchoirs jetables à son nom. Les sanitaires seront dédiés au lavage des mains.
* Un porte-manteau sur deux sera condamné afin d’en espacer l’usage. Ils seront nominatifs.
* Le passage aux toilettes se fera par petits groupes et sans croisement des groupes constitués dans les couloirs et en présence obligatoire de l'enseignante. Plusieurs lavages de mains quotidiens seront réalisés, notamment :
	+ à l’arrivée et au départ de l’école
	+ après chaque récréation
	+ avant et après le repas
	+ avant et après l’usage des WC

Un lavabo sur 2 sera condamné, un WC sur 2, un marquage au sol guidera les élèves vers les entrées et sorties des sanitaires. Le séchage se fera par des serviettes jetables.

* Une ventilation régulière des classes sera effectuée (voire même une ventilation permanente par ouverture sur deux côtés quand la température le permettra)
* Il sera demandé aux parents de vêtir leur(s) enfant(s) avec des tenues facilitant leur autonomie

**En récréation**

Afin de pouvoir respecter les gestes barrières et la distanciation physique, les récréations seront échelonnées selon un horaire fixe et réduites en temps afin que chaque groupe puisse en bénéficier, sans brassage d'élèves et chacun devra respecter les mesures de distanciation physique avec son camarade (jeux de contact interdits)

***10 minutes de battement pour rentrer en classe***

|  |  |
| --- | --- |
| Matin | Après midi |
|  | cour du haut | Cour du bas |  | cour du haut | Cour du bas |
| 9h50/10h05 | CP  |  CM2  | 14h50 15h05 | Prio ce1 | Prio CE2 ulis |
| 10h15/10h30  | Prio ce1 |  Prio CE2 ulis | 15h15/15h30 | CP  | CM2  |

Avant chaque récréation : passage aux toilettes, lavage des mains aux toilettes sous le porche

Après chaque récréation, un lavage des mains sera effectué dans les toilettes sous le préau

Par temps de pluie : les récréations seront réduites en temps et se feront dans l’ordre suivant, sous le préau

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Matin | Après midi |
| 9h40 – 9h50 | CP | CP |
| 9h55 – 10h05 | Prio CE2/Ulis | Prio CE2/Ulis |
| 10h10 – 10h20 | CM2 | CM2 |
| 10h25 – 10h35 | Prio CE1/CM1 | Prio CE1/CM1 |

**La circulation dans l’école**

* Tous les déplacements se feront par petits groupes.
* Un sens de circulation sera fixé dans l’école afin d’éviter que les classes ne se croisent. Des repères seront matérialisés au sol afin d’aider les enfants à respecter les distances et l’ordre de circulation établi.

**Les Équipements**

* Tous les adultes de l'école porteront un masque et ont à leur disposition du gel hydro-alcoolique.
* Le lieu de regroupement des adultes sera la salle des maîtres. Un sanitaire leur est exclusivement destiné. Tout matériel pédagogique commun sera nettoyé et désinfecté quotidiennement (claviers, photocopieuse, plastifieuse...).
* Le protocole sanitaire national ne préconise pas le masque pour les élèves de l'école élémentaire. Mais si la famille le désire, elle devra en fournir deux car il faudra le changer toutes les quatre heures en respectant les règles d'hygiène (nettoyage des mains avant et après)

**L’Entretien**

* L’école (locaux + matériel+ jeux + mobilier) sera nettoyée et désinfectée régulièrement par le personnel municipal selon le protocole édité par la mairie de Toulon.

**L’ALSH**

* Les garderies du matin et du soir ainsi que la cantine seront assurées aux horaires habituels.
* Jusqu'au 2 juin, les élèves auront des paniers repas fournis par la mairie de Toulon. La prise des repas dans le réfectoire sera à privilégier dans la mesure du possible, en banalisant une place sur deux et en face à face.
* L'accès à la cantine se fera par les trois portes d'accès côté réfectoire du rez de chaussée, permettant une circulation sans croisement des groupes.
* Dans le réfectoire, les élèves auront une place nominative afin de respecter la distanciation physique. Il peut accueillir jusqu’à 30 élèves en un seul service.

**Communication aux familles**

Aucun parent ne pouvait être reçu au sein de l’établissement, les modalités d’adressage des informations seront les suivantes :

Courrier adressé aux parents d’élèves

Affichage au portail

Les familles seront régulièrement informées de la situation (affichage, site internet, courriels) : nombre d’enfants accueillis, conditions d’encadrement, état de la situation.